
PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 Décembre 2025



SOMMAIRE

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	page 3
II. DELIBERATIONS	page 3 à 10
1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE /FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11/12/2025.....	page 3
2. FINANCES - SUBVENTION ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION N°2025-86 DU 11/12/2025 DEMANDE DE DETR 2026 - AMENAGEMENT DU SQUARE MARCEL COTTEREAU EN CENTRE BOURG.....	page 3 à 5
III. QUESTIONS DIVERSES.....	page 5 à 6
IV. LISTE DES DELIBERATIONS PRISES	page 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, maire. La convocation a été affichée le 12 décembre 2025.

Étaient présents : Mesdames Françoise PLAT - Florence FOUSSIER - Claude DUVOUX - et Messieurs Pascal BRAULT- Jean-Luc ESNAULT - François VIGREUX- Pedro BÄCHLER - Benoit DEFFIE - Bruno MAZIOU.

Étaient absents excusés : Evelyne CAIL- Yvette MASSET - Patrick MOREL - Annik MOREL

Était absent : Sylvain DECOURS

Madame Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Un point est fait suite au courrier reçu d'Etienne Barthélémy sur le compte-rendu de visite de l'église à la suite de la tempête du 25/06/2025. Madame la Maire explique qu'un courrier lui sera fait en réponse.

Françoise PLAT rappelle l'ordre du jour de la séance (sommaire).

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Benoit DFEFFIÉ est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

II. DELIBERATIONS

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE / FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2025

Madame Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Décision

Les votes se décomposent ainsi :

Le procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2025 est approuvé.

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 9
Vote pour : 9
Vote contre : 0
Abstention(s) : 0

2. FINANCES - SUBVENTION

DEMANDE DE DETR 2026 – AMENAGEMENT DU SQUARE MARCEL COTTEREAU EN CENTRE BOURG

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2025-86 du 11 décembre 2025 pour laquelle aucun devis n'avait été présenté ni plan de financement.

Madame la Maire informe les conseillers municipaux que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est une subvention attribuée « en vue de la réalisation d'investissements ».

Parmi les opérations subventionnables à la DETR 2026 se trouvent :

Redynamisation des centres bourgs et des cœurs de villages

Le taux de subvention se situe entre 20 à 50 %.

Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal, de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2026 :

Redynamisation des centres bourgs et des cœurs de villages

Madame Françoise PLAT présente le projet. Il s'agit d'aménager le square marcel cottereau en un jardin de mémoire à côté de l'église.

La commune souhaite requalifier le square Marcel Cottereau, un espace public accolé à l'église au long de la rue Marcel Cottereau, route départementale D4. Ce projet fait suite à la restauration de l'Église Saint-Martin, classée monument historique en 1971, et à la réflexion autour de la création d'un quartier d'habitation à l'arrière du monument.

Le projet a été réalisé en collaboration avec le CAUE.

Il s'agit de :

➤ Valoriser le square Marcel Cottereau :

Mettre en valeur le patrimoine, créer un espace d'accueil convivial, créer du lien entre le futur quartier/le chemin des Mariniers/la zone de loisirs

➤ Mettre en valeur la plaine de loisirs :

Recréer des liaisons piétonnes vers les sites d'intérêts en alternative à la route départementale, compléter les équipements, donner plus de place à la nature, valoriser la présence du ruisseau

Les plans du projet sont présentés.

Le projet est estimé à 74 790,90 € HT soit 89 749,08 € TTC.

Yvette MASSET, absente du conseil, a demandé que soit noté au procès-verbal : « Ne pouvant être présente à la séance de ce jeudi 18 décembre 2025, je fais part de mes réserves quant au calendrier et aux conditions de préparation de la délibération DETR 2026, réserves que je souhaite voir portées au procès-verbal »

Décision

Les votes se décomposent ainsi :

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention(s) : 0

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette opération d'investissement estimée à 74 790,90 € HT,
- De solliciter les subventions conformément au plan de financement prévisionnel suivant:

Aménagement du Square Marcel Cottereau	Montant	% du HT
Coût total HT (travaux)	74 790,90 €	100 %
Coût total TTC	89 749,08 €	
FINANCEMENT		
SUBVENTION		
Etat DETR	37 395,45 €	50 %
DDAD	22 437,27 €	30 %
Total SUBVENTION	59 832,72 €	80 %
Autofinancement communal HT	14 958,18 €	20 %
Autofinancement communal TTC	29 916,36 €	

- De donner tout pouvoir à Madame la Maire pour signer les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

III. QUESTIONS DIVERSES

A. Intervention Florence FOUSSIER

Elle explique avoir reçu des échantillons de rideaux de la scène pour la salle polyvalente. Ces derniers passent de mains à mains afin que chacun donne sa préférence. Le plus épais n'est pas retenu. Les prix des deux autres tissus vont être demandés pour finaliser le choix.

B. Intervention de Françoise PLAT

- Demande de location de la salle polyvalente pour le 04/04 pour un gouter républicain

La commune a reçu une demande de salle pour le 04/04/2026.

Françoise PLAT lit le mail de demande :

La décision sur cette demande relève de la compétence du futur conseil municipal, élu en mars 2026. L'équipe sortante ne peut statuer sur un dossier engageant la mandature suivante. Une réponse sera faite en ce sens.

- Passerelle Distillerie- parking du zooParc de Beauval

Un rendez-vous est envisagé avec M DELORD Rodolphe le 05/01 à 11 h 00 sur place.

C. Intervention de Pedro BACHLER

Il fait le compte rendu de la réunion du Pays du 16/12/2025. il s'agissait des orientations budgétaires. Question budgétaire sur les emplois.

Le crst est complet. Les nouveaux projets porteront maintenant sur la période 2028-2031.

Le Pays attend un versement du Fond LEADER de 103 000,00 €.

Ils envisagent d'agrandir les locaux de Selles-sur-Cher.

Evolution touristique de la vélo Route, un emploi va être créé pour suivre tout cela.

Proposition de la venue du technicien chargé de l'énergie au Pays afin de présenter une offre d'étude de nos consommations énergétiques (gaz Electricité). Cette aide est subventionnable.

Prochaine réunion du Pays : 11/02/2026 à Selles sur Cher.

D. Intervention de Françoise PLAT

Cérémonie villes et villages étoilés à 18 h 00 le 22/12/2025 à la salle polyvalente de Seigy. Remise des labels aux communes de Chateaufieux, Saint Aignan et Seigy.

Françoise demande une étude sur la consommation de l'éclairage public depuis la pose des leds.

- Convention de partenariat avec l'association du sentier de la rivière Cher

La commune a obtenu la réponse du service juridique de l'association des maires. Il conviendra de faire une réponse à M Augé sur la position de la mairie sur l'établissement d'un partenariat par le biais de la convention produite.

E. Intervention de Florence FOUSSIER

Elle indique au conseil qu'elle a effectué la remontée des fonds de la marche rose à la Ligue contre le Cancer pour un montant de 921,60 €.

Fin de la séance 17 h 45.

LISTE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 18 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, maire. La convocation a été affichée le 12 décembre 2025.

Étaient présents : Mesdames Françoise PLAT - Florence FOUSSIER - Claude DUVOUX - Evelyne CAIL- Yvette MASSET et Messieurs Pascal BRAULT- Jean-Luc ESNAULT - François VIGREUX- Pedro BÄCHLER - Benoit DEFFIE - Bruno MAZIOU.

Étaient absents excusés : Patrick MOREL - Annik MOREL

Était absent : Sylvain DECOURS

Madame Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Benoit DEFFIÉ est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° d'ordre	Délibérations	Rapporteurs	Décision
90/2025	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2025	Françoise PLAT	Approuvée
91/2025	DEMANDE DE DETR 2026 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 11/12/2025 AMENAGEMENT DU SQUARE MARCEL COTTEREAU EN CENTRE BOURG	Françoise PLAT	Approuvée

Affiché et mis sur le site de la commune le 26/01/2026.....

Le secrétaire de séance,

Benoit DEFFIÉ



La Maire,



Françoise PLAT

